



LE LIEN SORNACOIS

Février 2019 N°102

Ils sont à l'honneur pour cette nouvelle année :
ATELIERS DE L'ESAT, ARTISANS, PRODUCTEURS, MARCHÉ



ATELIERS DE LA SOURCE : ESAT - FONDATION JACQUES CHIRAC



GARAGISTE : Mr CADET



CRÉATIONS FLORALES : Mme MOEUF



TRAVAUX FORESTIERS : ENTREPRISE LEMOR



TAXI : Mr VALETTE



TRAVAUX PUBLICS : Mr ROUX



ÉLECTRICIEN - PLOMBIER : Mr CISTERNE



LES TOURTOUS : Mr CAUNET



ATELIER NICHILLY : Mr & Mme FIVAT



FROMAGER - CHARCUTIER : Mr BESSON



APICULTEUR - RÉCOLTANT : Mr SANDELLI



MARAÎCHER : LÉGUMES - FRUITS : Mr INCE



CHÈVRERIE DE SERVIÈRES: Mr GUHUR



Comme tous les ans, avec un peu de retard, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019 mais surtout une bonne santé et beaucoup de réussite dans tous vos projets.

Souhaitons également que les nouveaux commerçants et artisans trouvent leur vitesse de croisière.

Nous espérons de tout cœur que l'épicerie et boulangerie Morel trouve un repreneur prochainement car dans ce cas, sans ce commerce de proximité, ouvert tous les jours de la semaine et ce depuis de nombreuses années, sa fermeture définitive serait préjudiciable pour notre village et ses habitants.

J'ai également une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés ainsi que pour les familles de ces derniers.

LES TRAVAUX AU PROGRAMME 2019

Après l'enfouissement des réseaux, création d'un cheminement protégé, éclairé, réservé aux piétons allant de chez Morel à la Fondation Jacques Chirac. Ce cheminement était très attendu car ce trajet était très dangereux et emprunté par de nombreuses personnes à mobilité réduite. La sécurité était devenue primordiale.

- Entretien de la voirie
- Travaux sur le réseau d'eau
- Travaux d'accessibilité sur nos bâtiments communaux.
- Le projet de la pharmacie à l'emplacement Vervialle en est à l'étude des plans proposés par l'architecte.

A l'Ehpad, la clôture et le parc vont se terminer et les travaux de la lingerie vont démarrer début mars.

Notre Ehpad a été retenu pour le projet « MAISON GOURMANDE ». C'est un groupe de 500 EHPAD au niveau national où des professionnels de la cuisine pour personnes âgées viennent travailler avec nous sur 2 ans pour améliorer la satisfaction des résidents, réduire le gaspillage alimentaire et développer le circuit court.

Nous avons passé une agréable soirée samedi 16/02, organisée par l'US Sornac. Une bonne choucroute préparée par notre boucher Thierry VAISSIER, servie par l'équipe, joueurs et dirigeants, a régalé les amateurs de repas copieux. Merci à notre collègue David pour son engagement lors de cette soirée.

Nos associations sont déjà sur le pied de guerre pour nous préparer de belles manifestations dans les mois à venir, ces dernières sont toujours en quête de petites mains, n'hésitez pas à les rejoindre...

Ici, quand il neige, c'est la fête des maires...

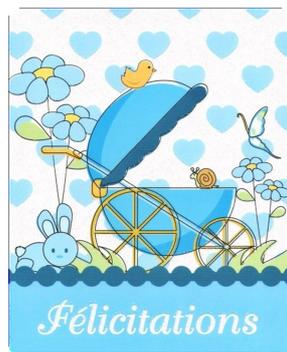
Il est impossible de déneiger tout le monde en même temps, de mettre de la pouzzolane partout. Nos équipes ont fait le maximum.

Pour rappel, les priorités sont :

- Le bourg, les accès aux services, le circuit du bus scolaire, tous les villages, attention particulière aux pentes et endroits dangereux, les personnes âgées. Nous avons, du mieux que nous pouvions, répondu à toutes vos demandes suite à vos appels.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

ETAT CIVIL



M. & Mme PAILLARD Jean-Claude nous prient d'annoncer la naissance de leur petit fils, Lucien DOS SANTOS, né le 26 Septembre 2018 à Beaumont (63), fils de Mélanie PAILLARD et de Lito DOS SANTOS.

M. & Mme HABASQUE Thierry nous prient d'annoncer la naissance de leur petit fils, Noa HABASQUE, né le 26 Octobre 2018 à 17h21, à USSEL (19), fils de Sonia FEYDEL et de Xavier HABASQUE.

Nous souhaitons la bienvenue à Lucien & Noa
et présentons nos sincères félicitations aux parents et grands parents.

Décès le 5 octobre 2018 à Limoges (Haute-Vienne), de Madame Marie VINZENT, veuve BEAUVY, domiciliée à Beaune, à l'âge de 92 ans.

Décès le 1er novembre 2018 à SORNAC, de Madame Renée GALEYRAND, veuve PEYRAUD, domiciliée 17, Ceppe 19200 ALLEYRAT, à l'âge de 85 ans.

Décès le 6 novembre 2018 à SORNAC, de M. Marcel TRECH, domicilié 2, route de l'Etang, à l'âge de 85 ans.

Décès le 9 novembre 2018 à SORNAC, de Mme Janine MAZAUD, veuve MONTEIL, domiciliée 2 Route de l'Etang, à l'âge de 91 ans

Décès le 17 novembre 2018 à SORNAC, de Mme Jeannine MAZAUD, domiciliée 2 Route de l'Etang, à l'âge de 83 ans.

Décès le 6 janvier 2019 à USSEL, de Monsieur Marcel SARVARIE, domicilié 2 Route de l'Étang, à SORNAC, à l'âge de 88 ans.

Décès le 17 janvier 2019 à SORNAC, de Mme Renée TOURNEBIZE, veuve MAZAUD, domiciliée 2 Route de l'Etang, à l'âge de 96 ans.

Décès le 19 janvier 2019 à SORNAC, de Mme Suzanne LENOIR, domiciliée 2 Route de l'Etang, à l'âge de 89 ans.

Décès le 5 février à USSEL, de Monsieur Roland JOSSE, domicilié 2 Route de l'Etang, à l'âge de 84 ans.

Décès le 8 février 2019 à SORNAC, de Mme Noële, Françoise ESTRADÉ, veuve THEIL, domiciliée 2 Route de l'Etang, à l'âge de 74 ans.

En 2018, la commune de Sornac a enregistré :

- 2 mariages, 23 décès (dont 9 hors de la commune) et 4 naissances (hors de la commune).

Don de 100 euros à la commune de SORNAC. Merci à ce donateur anonyme.



Nos sincères remerciements à M. Guy Cousteix
qui a offert l'immense sapin de la place de l'Eglise.



Madame Renée MAZAUD travailla en tant que secrétaire à la Mairie de Sornac au côté de plusieurs maires : Messieurs DEZALY, GUILLAUMOT et enfin THIBAudeau.

Ce n'est seulement qu'à la fin des années 1980 qu'elle laisse la place à Monsieur Michel VERGNE.

Trempée d'un fort caractère, mais avec une profonde humanité, courageuse et travailleuse, c'était un personnage marquant.

Marcel GUILLAUMOT ne se trompa pas lorsqu'en 1972, il lui confia, en plus de son travail de mairie, la gestion des logements foyers, notre EHPAD d'aujourd'hui, qui ouvrit ses portes le 18 septembre 1972.

Elle en assura la direction à titre bénévole pendant plusieurs années.

Elle reçut en décembre 1977 des mains de monsieur Jacques CHIRAC, alors député de la Corrèze, la médaille d'honneur départementale et communale pour 27 ans de services municipaux.

Elle oeuvra encore auprès de l'Instance de Coordination des Personnes Agées du canton de Sornac, mais la maladie l'obligea à revenir à l'EHPAD, en tant que résidente cette fois, où elle s'est éteinte le 19 janvier 2019 à l'âge de 96 ans.

« Suite à la mise en place au 1er janvier 2019, du Répertoire Électoral Unique (REU) géré par l'INSEE, les inscriptions sur les listes électorales pourront se faire tout au long de l'année (et non plus avant le 31 décembre).



Seule obligation, l'inscription devra se faire avant le 6ème vendredi précédent le scrutin.

A titre transitoire, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai prochain, la date limite des inscriptions est le 30 mars 2019.

Les personnes déjà inscrites qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent le signaler impérativement en Mairie, munies d'un justificatif de domicile, afin de recevoir leur carte d'électeur.

A ce titre, les nouvelles cartes d'électeur vous seront adressées courant avril 2019 (un numéro d'électeur national vous sera alors attribué). »



Démenti :

Une rumeur circule disant qu'il n'y a plus de médecin dans notre village, ce qui est faux. Cette rumeur a même circulé à l'hôpital...

Les Docteurs PRIOUX, BUCHON et BOUSQUET assurent vos rendez-vous le mardi matin, le mercredi après-midi, le jeudi toute la journée et le vendredi toute la journée.

Le réseau de santé MILLE SOINS prend vos rendez-vous, par téléphone, au :

05 55 72 30 81.

Le secrétariat est joignable de 8h à 20h du lundi au samedi midi.



INFOS COMMUNALES

PAIEMENT DE FACTURES (EAUX, CANTINE, CARBURANT...)



Nous rappelons à nos usagers que tout paiement de factures,
en espèces,
doit se faire **impérativement** à la Trésorerie de Bugeat.
(Les paiements ne doivent pas être supérieurs à 300 €)



Les règlements par **chèque** sont à transmettre également **directement**
à la Trésorerie de Bugeat, 3 rue de l'Etang des Saules, 19170 BUGEAT.

Pour souscrire au règlement par prélèvement automatique,
prévoir un RIB et s'adresser :

- pour l'eau et le carburant, à l'Agence Postale Communale
- pour tous autres prélèvements, à la Mairie de Sornac.



Merci par avance

LA MONTAGNE

La commune compte désormais un nouveau correspondant local, pour le journal « La Montagne », il s'agit de Monsieur Jean-Louis BRETTE.

Les associations et les particuliers souhaitant faire passer des annonces ou des actualités sur des événements à venir peuvent le contacter au 06 64 41 73 11 ou par mail à : jeanlouis.brette@sfr.fr

Nous remercions vivement Monsieur Bernard GIOUX, précédent correspondant local,
pour toutes ces années passées à relayer les informations de la commune.



Arnaque Téléphonique pour des travaux d'isolation des combles à 1€

Une campagne d'appels malveillants est en cours dans le département.

En effet, une voix enregistrée propose des travaux d'isolation des combles à 1€ de la part du Département. Elle invite ensuite à appuyer sur les touches de son téléphone pour pouvoir parler à quelqu'un. **Ceci est une arnaque.** La plus grande vigilance est de rigueur.

Il faut raccrocher immédiatement !

Le numéro identifié est le 05 24 72 90 21, mais d'autres numéros semblent également être utilisés.

Pour toutes informations concernant l'isolation,
l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)
peut vous conseiller sur la démarche à suivre (05 32 09 19 52).

Des permanences sont assurées à la Maison du Département, 1 rue de la République à Sornac.
Tel. 05 19 07 81 62

INFOS COMMUNALES

En hommage à nos poilus, nous avons, cette année, pour le centenaire de la Grande Guerre mis en avant et honoré, à notre façon, nos soldats.

Malgré un temps extrêmement pluvieux le 10 Novembre 2018, à 18h00, bon nombre de personnes étaient venues en toute simplicité, sans protocole, passer un moment pour mieux connaître ces enfants de Sornac morts pour la France.

Un cercle de boules multicolores entourait le monument.



Des petits casques, mentionnant le prénom du soldat, son âge et l'endroit où il est tombé avaient soigneusement été découpés puis plastifiés, ce qui permit de réaliser un décor symbolique avec des barbelés.

A l'annonce de chaque nom de soldat, une bougie a été allumée. Des bleuets et des coquelicots, créés de toute pièce pour l'occasion, tapissaient le sol.

Des poèmes, des chants ont également soulignés ce moment si particulier.

Puis, nous avons eu la primeur de voir la très belle exposition consacrée aux divers objets de la grande Guerre.

Beaucoup de personnes ont prêté des objets souvent personnels et précieux. Merci à toutes et à tous de nous avoir confié ces biens ainsi qu'à toute l'équipe qui a œuvré pour la mise en place de cette exposition.

Le 11 Novembre, sur le perron de la mairie, des enfants posaient fièrement avec M. le Maire quant à 11h11, pendant 11 minutes, les cloches de l'église se sont mises à sonner à la volée, symbole de l'entrée en vigueur de l'armistice le 11/11/1918.



Le long cortège se mit en marche, certains enfants tenaient un casque de poilu et le présentaient d'une façon respectueuse et ce durant toute la cérémonie, plusieurs passages ont été lus par divers intervenants et d'autres enfants. Un bien bel hommage...



INFOS COMMUNALES



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

La vague 1 de la Monnaie de Paris 2019,
série « Histoire de France »,
sera disponible dans votre Agence Postale Communale
à compter du 25 Mars 2019.

- 9 visuels pour les pièces de 10 € (vendues à 13 €) :
- DAGOBERT
- GUILLAUME LE CONQUERANT
- LES TEMPLIERS
- GUERRE DE CENT ANS
- D ARTAGNAN
- LOUIS XIV
- LOUIS XVI
- NAPOLEON
- TOUR EIFFEL



Possibilité de commander la pièce de 50 € ARGENT 14 JUILLET, vendue à 59 € ou
la pièce de 50 € DECLARATION DROITS DE L HOMME, argent colorisée, vendue à 63 €.

Pour toute réservation, n'hésitez à appeler le 05 55 46 25 72

REPRISE DE CONCESSIONS FUNERAIRES

La mairie vous informe :

Dans le cadre de la reprise de concessions abandonnées, il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

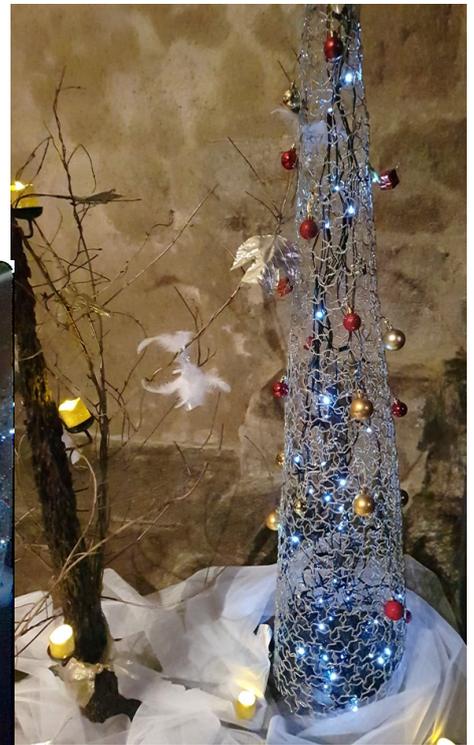
Les concessions visées par cette procédure sont indentifiées par une pancarte.

De plus, nous vous invitons à nous fournir toutes informations sur les ayants droits des tombes situées dans l'ancien cimetière de Sornac, ainsi que sur les concessions non identifiées.

Merci de contacter la gérante de l'Agence Postale Communale, d'appeler au 05 55 46 25 72 ou de la contacter par mail à apcsornac@orange.fr.

INFOS COMMUNALES

Merci à tous les bénévoles pour cette décoration féérique qui nous a fait rêver le temps d'un après-midi d'hiver...



Le samedi 1er Décembre 2018, dans le fabuleux décor du marché de Noël, s'est tenu le traditionnel repas des Aînés. 40 Personnes étaient présentes.

Cette année, notre thème était basé sur le blanc et or, chacune et chacun ont pu apprécier les décorations de table réalisées par des bénévoles, des bougies, beaucoup de bougies avec des flammes plus vraies que nature créaient une atmosphère toute particulière.



Le menu préparé et servi par Nathalie et Hervé DALLET du restaurant « la Fontaine » était constitué de : Salade de riz noir, saumon fumé et sa chantilly citronnée puis suprême de volaille, crème de butternut et pommes de terre sautées, fromages, fondant au chocolat et café. Le tout accompagné de vins : Touraine blanc domaine AUGIS et Bordeaux rouge Clos Haut Laborde...

Après le fromage, des photos, pour la plupart représentant des anciens chars des années soixante ont circulé au milieu des convives. Chacun devait reconnaître les personnages présentés et, à ce petit jeu, nos anciens sont remarquables, ils ont le sens du détail et chacun y allait de son anecdote pour compléter la scène représentée, un vrai régal.



Photo prise par M. CHASSAING Gérard

A la fin du repas, comme chaque année, une tombola gratuite nous a permis de clôturer ce doux moment de convivialité.

Pour les 60 résidents de l'Ehpad, lors du traditionnel goûter de Noël, une animation a été offerte par la municipalité.

Par ailleurs, 71 colis offerts par la mairie ont été distribués par le Maire et les conseillers municipaux.

INFOS COMMUNALES

Un écrivain est né ...



Franck DELMONTEIL, passionné de chasse à la bécasse, membre de la société de chasse et garde chasse à Sornac a écrit tout récemment un livre intitulé « Le voyage de Doriane » qui raconte l'histoire d'une jeune bécasse née en Biélorussie et qui entame sa première migration à travers l'Europe.



Prix de vente au public (TTC) : 10 €

Vous pouvez passer votre commande directement auprès de Franck en le contactant à : franckdelmonteil.fd@gmail.com



Vies de Famille est le magazine trimestriel des Caf à destination du grand public. Il traite de l'actualité des Allocations familiales, et notamment des nouvelles prestations, des démarches à effectuer, de l'offre de service et de l'actualité locale des Caf...

Vous pouvez vous le procurer, gratuitement,
à la Maison du Département et à la Mairie de Sornac.



Le samedi 9 Mars,
l'US Sornac et le Foyer Rural
vous attendent à la salle polyvalente de Sornac
(de 18h00 à 21h00 pour les -12 ans),
suivi du bal pour les adultes...

Restauration et bar sur place dès 18h00

Pour plus d'informations,
joindre le 06 98 89 11 74 ou le 06 88 11 14 98

L'US Sornac et le Foyer Rural co-organisent le



BAL MASQUÉ

MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE PLUS BEAU DÉGUISEMENT !



La Bibliothèque départementale de la Corrèze vous propose l'accès à une offre numérique en ligne, accessible à tout moment, sur vos ordinateurs, tablettes, smartphone, liseuse. Vidéos en ligne, autoformation, téléchargement de livres numériques, lecture en steaming.

Pour accéder à la médiathèque numérique, il vous suffit d'être inscrit dans une des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque départementale.

Inscrivez vous sur place ou directement en ligne <http://correze.bibliondemand.com>

CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions des conseils municipaux sont résumées dans les pages qui suivent.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2018 À 20H00

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, VEYRES, MARLEIX, MAUPIN, Mme CHAUSSADE, MM. DUTHEIL, GAUDONNEIX, DESHOILLERES.

ABSENTS : M. BORDET, Mmes CISTERNE, WILHEMS, M. CISTERNE.

Aménagement d'une boucherie /Actualisation subvention FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) : Le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé la mise à jour du plan de financement sur la base d'une assiette éligible réactualisée à 231 911.38 € HT avec intervention du FEADER non plus suivant un taux de 63 % de 70 % de dépenses éligibles mais de 63 % de 100 % de dépenses éligibles soit une subvention de 140 045.10 € contre 77 225 € sollicités en 2016, ce suite aux changements de dispositions indiquées par la Région, gestionnaire de ce fonds. Les subventions du Conseil départemental et de la Région ont été encaissées courant 2018 pour respectivement 20 000 € et 24 149.59 €.

Service administratif/ création de poste : Pour l'aide à la mise en œuvre d'une partie des opérations d'investissement, le suivi du recouvrement des recettes communales, le remplacement de l'agent gérant de l'agence postale en congés/formation, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2019.

TARIFS COMMUNAUX

Cantine scolaire /Prix du repas 2019 et coût de revient : Le conseil municipal, à l'unanimité a décidé de fixer les nouveaux tarifs adultes et enfants à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit : **5.08 € pour les adultes, 2.54 € pour les enfants.**

Variation Inflation Indice des prix « repas dans un restaurant scolaires ou universitaire », de 2016 à 2017 : + 2.20 % (source Inflation INSEE) . ↷ Hausse tarif : + 1.50 %

Les tarifs de cantine conformément au Décret n°2009-553 du 15 mai 2009 ne peuvent, y compris lorsqu'une modulation est appliquée, être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service.

Le coût d'un repas pour la municipalité est de 5.75 €, il est facturé aux familles 2.54 €.

Camping 2019 : Le conseil municipal, a décidé, à l'unanimité, de fixer les redevances à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

TARIFS A LA NUITEE	
REDEVANCES DE BASE PAR NUITÉE, PAR PERSONNE	
Redevance campeur/emplacement y compris véhicule <u>sans</u> électricité : (réduite de moitié pour les enfants de moins de 7 ans) :	6.00 €
Redevance campeur/emplacement y compris véhicule <u>avec</u> électricité : (réduite de moitié pour les enfants de moins de 7 ans)	7.30 €
REDEVANCES ACCESSOIRES PAR NUITÉE	
Garage mort hors saison (du 01/09 au 30/06)	3.60 € ↷ 2.10 €
Machine à laver par lavage :	3.70 €

Au-delà de 3 semaines, la somme à payer pour les semaines suivantes sera diminuée de 10 %.

Hausse tarif : ↷ + 4.60 %, résultat arrondi dizaine de cents

CONSEILS MUNICIPAUX

Gîtes communaux 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs de location des 3 gîtes du camping et des 5 gîtes ruraux aux Chaux ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2019 :

	F 3 Gîte « Gentianes »	F 5 Gîtes « Myrtilles et Bruyères »	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5
Prise en Charge	29,00 €	42,00 €	43,00 €	39,00 €	29,00 €	44,00 €	31,00 €
Jour Basse saison	27,00 €	33,00 €	42,00 €	38,00 €	27,00 €	44,00 €	33,00 €
Jour Haute saison	36,00 €	49,00 €	58,00 €	54,00 €	35,00 €	59,00 €	42,00 €
Semaine Basse saison	189,00 €	231,00 €	294,00 €	266,00 €	189,00 €	308,00 €	231,00 €
Semaine Haute saison	252,00 €	343,00 €	406,00 €	378,00 €	245,00 €	413,00 €	294,00 €

Les tarifs précités incluent un forfait énergie de 3 €/journée en haute saison et de 6 €/journée en basse saison.
La semaine s'entend du samedi 16H00 au samedi suivant avant 10H00.
La journée s'entend de 16H00 au lendemain avant 10H00.
La haute saison s'entend du 1^{er} juin au 31 août.

🔑 Hausse tarif : + 2.10 % tarifs de base hors forfait énergie, résultat arrondi euro supérieur si ≥ 0.50 €.

Eau 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le maintien des tarifs votés le 30 janvier 2018 ainsi qu'il suit :

	Part fixe*	m ³
abonnés domestiques	78 €	1.031 €
abonnés non domestiques	117 €	

Indice des prix « alimentation en eau potable » variation de 2016 à 2017 :
+ 0,90 % (source Inflation INSEE)

Assainissement 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer la redevance d'assainissement collectif ainsi qu'il suit :

	Part fixe*	m ³
abonnés domestiques	48.25 €	0.654 €
abonnés non domestiques	72.75 €	

Indice des prix « reprise des eaux usées » variation de 2016 à 2017 : + 1,70 % (source Inflation INSEE)
🔑 Hausse tarif : + 1.50 %, résultat abonnement arrondi 0.25/0.50/0.75 €

* Droit d'accès au réseau, location du compteur et participation aux frais fixes du service (réseau, captages, entretien, administration) par année civile en cours.

CONSEILS MUNICIPAUX

Salle Polyvalente Tarifs 2019 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2019 :

ASSOCIATIONS DONT LE SIEGE EST A SORNAC				
Tarifs jusqu'à 72 heures de location		FORFAIT ENERGIE PAR 24H COMPLETES (location supérieure à 24h)* Ou FORFAIT ENERGIE PLANCHER PAR LOCATION (location inférieure à 24h)		FORFAIT ENERGIE PAR 24H COMPLETES location de plus de 72 heures
Salle seule	gratuite	Salle seule	10 €	8 €
Cuisine	38 €	Salle avec cuisine	15 €	
Vaisselle	70 €			

Le forfait énergie pour les associations ne tient pas compte des charges de chauffe.

PARTICULIERS RESIDANT A SORNAC				
Tarifs jusqu'à 72 heures de location		<u>MAI A SEPTEMBRE</u>		<u>OCTOBRE A AVRIL</u>
		FORFAIT ENERGIE PAR 24H COMPLETES (location supérieure à 24h)* Ou FORFAIT ENERGIE PLANCHER PAR LOCATION (location inférieure à 24h)		FORFAIT ENERGIE PAR 24H COMPLETES (location supérieure à 24h)* Ou FORFAIT ENERGIE PLANCHER PAR LOCATION (location inférieure à 24h)
Salle seule	106 €	Salle seule	15 €	20 €
Cuisine	38 €	Salle avec cuisine	22 €	37 €
Vaisselle	70 €			

PARTICULIERS/ASSOCIATIONS EXTERIEURS A SORNAC				
Tarifs jusqu'à 72 heures de location		<u>DE MAI A SEPTEMBRE</u>		<u>D'OCTOBRE A AVRIL</u>
		FORFAIT ENERGIE PAR 24H COMPLETES (location supérieure à 24h)* Ou FORFAIT ENERGIE PLANCHER PAR LOCATION (location inférieure à 24h)		FORFAIT ENERGIE PAR 24H COMPLETES (location supérieure à 24h)* Ou FORFAIT ENERGIE PLANCHER PAR LOCATION (location inférieure à 24h)
Salle seule	210 €	Salle seule	15 €	20 €
Cuisine	50 €	Salle avec cuisine	22 €	37 €
Vaisselle	96 €			

**Pour les locations des week-ends (prise de la salle le vendredi jusqu'au lundi matin), le forfait énergie/24h complètes s'appliquera deux fois. Pour les particuliers (Sornac et extérieurs) et les associations extérieures à Sornac, le 1^{er} jour de location du contrat déterminera la saison applicable au forfait énergie sur toute la durée du contrat.*

La vaisselle ne sera louée qu'aux personnes qui louent la salle polyvalente et ne pourra qu'être utilisée sur place.

☞ Hausse tarif : + 1 % tarifs de base hors forfait énergie, résultat arrondi à l'euro

CONSEILS MUNICIPAUX

Location foyer rural et club des mille sources 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé à compter du 1^{er} janvier 2019 les tarifs suivants : **salle gratuite pour les associations, 51 € pour les particuliers avec maintien de l'application d'un forfait énergie de 7 € par location (associations et particuliers).**

☞ *Hausse tarif : + 1 % tarifs de base hors forfait énergie, résultat arrondi à l'euro*

Prestations funéraires 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

Ouverture et fermeture d'un caveau simple sans pierre tombale horizontale à déplacer	78.00 €	Inhumation	53.00 €
Creusement d'une fosse avec remblais		Transfert du dépositaire à un caveau ou d'un caveau à un autre	53.00 €
- pour 1 cercueil	91.00 €	Exhumation réduction	
- pour 2 cercueils	131.00 €	- 1 ^{er} corps	102.00 €
- pour un ossuaire ou une urne	44.00 €	- 2 ^{ème} corps	78.00 €
		Ossuaire	173.00 €

Concessions cimetière 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à compter du 1^{er} janvier 2019, le prix de la concession de **6.25 m² à 200.00 €** et le prix de la concession de **3.75 m² (tarif valable pour les cavurnes) à 119.00 €**. *Les concessions sont perpétuelles. Une rangée de concessions à proximité du columbarium est réservée depuis 2016 aux personnes souhaitant faire installer des cavurnes.*

Columbarium 2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

concession de 15 ans renouvelable	288.00 €
concession de 30 ans renouvelable	519.00 €
ouverture et fermeture de case du columbarium	40.00 €
dispersion des cendres au jardin du souvenir	

☞ *Hausse tarif prestations funéraires/concessions/columbarium: + 2.50 %, résultat arrondi euro supérieur si ≥ 0.50 €*

Budget principal/Décision modificative n°4 : constatation subvention départementale pour l'accessibilité du gymnase et de l'école, ajustement des crédits pour maîtrise d'œuvre Pharmacie

Le conseil municipal a constaté au chapitre 13 l'attribution de 3 687 € de subvention départementale pour la mise en accessibilité de l'école et du gymnase.

La constatation de recettes supérieures aux prévisions budgétaires sur certains comptes budgétaires (revenus des immeubles, dons, participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement de l'école, redevances camping...) a permis la diminution de l'emprunt prévisionnel inscrit concernant l'opération de création d'un cheminement au moins d'un côté de la rue de l'arbre de May ainsi que l'inscription de 8 000 € de crédits supplémentaires pour le marché de maîtrise d'œuvre du projet pharmacie (*contrat signé pour 27 988.80 € TTC avec M. Varieras*) et 2 800 € de crédits supplémentaires sur l'opération « Matériel ».

450 € de subvention versée à l'Union cyclisme Felletin ont été annulés considérant l'annulation de la course envisagée lors du budget.

A F F A I R E S D I V E R S E S

Arrêt compétence fauchage et débroussaillage/ Dissolution du SIVU de la Courtine/conditions de répartition de l'actif du passif et des moyens humains : *Par délibération n° 2017/12-8 du 1er décembre 2017, la dissolution du SIVOM de La Courtine a été votée à la majorité absolue, puis l'assemblée s'est de nouveau prononcée par délibération n° 2018/03-1 en date du 16 mars 2018 pour l'arrêt de l'unique compétence du syndicat de communes.*

Le conseil municipal, appelé à se prononcer après délibération du comité syndical du SIVU sur les modalités de répartition de l'actif, du passif et des moyens humains, à l'unanimité, a approuvé :

- l'arrêt de la compétence fauchage/débroussaillage au 31 décembre 2018, et la dissolution du SIVU de la Courtine,
la répartition selon la population DGF 2018 (*population INSEE + résidences secondaires et places de caravanes pour les communes ayant une aire d'accueil des gens du voyage conventionnée par l'Etat*) pour les valeurs nettes comptables des immobilisations, les recettes de la vente des matériels utilisés pour la compétence fauchage débroussaillage, les résultats budgétaires à la date de la dissolution, étant précisé que le SIVU n'a pas d'encours de dette, a précisé qu'il n'était pas intéressé pour racheter le matériel de fauchage-débroussaillage expertisé, a ajouté concernant le devenir de l'agent technique que la commune ne possédait pas de poste vacant, et qu'elle n'était pas en mesure de créer un poste et que par conséquent elle prenait acte des modalités éventuelles de reprise de l'agent (*dans le cas où aucune commune ne posséderait de poste vacant l'agent sera obligatoirement repris par une commune avec éventuel maintien en surnombre pendant un an et aide au reclassement par le Centre départemental de gestion*).
Le Conseil municipal a entériné le licenciement de l'agent administratif (*cet agent a retrouvé un poste dans l'intercommunalité Haute-Corrèze Communauté*).

En vertu de l'article L.5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, en cas de consentement de tous les conseils municipaux intéressés, le syndicat sera dissous de plein droit, en cas de demande motivée de la majorité des conseils municipaux, le syndicat pourra être dissous, avec dans ce dernier cas, pouvoir d'appréciation au Préfet.

Commission de contrôle des listes électorales : Ont accepté d'être désignés en qualité de conseillers municipaux titulaire et suppléant de la commission de contrôle des listes électorales respectivement M. Maupin et Mme Chaussade.

Cette commission en vertu du décret d'application de la loi du 1er août 2016 n°2016-1048 se substitue à la commission administrative de révision des listes électorales qui était constitué du Maire ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet, et d'un délégué choisi par le tribunal de grande instance.

Font toujours partie de la commission de contrôle : un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat et un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance. Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de cette nouvelle commission.



Samedi 15 Décembre 2018, les Sapeurs Pompiers de Sornac ont célébré leur Sainte Barbe.

En présence du Sous Préfet Fabien Sésé, des conseillers départementaux Christophe Petit et Nelly Simandoux, du maire de Sornac, ainsi que des maires des communes du secteur d'intervention du centre de secours, le chef de centre Michel Broc a pu dresser un bilan de l'année 2018.

Bilan mettant en avant une sensible hausse du nombre des sorties de secours ; 116 interventions, dont 4 incendies, 101 secours à personnes, 5 accidents de la circulation et 6 opérations diverses.

L'effectif de 15 sapeurs pompiers volontaires, a été renforcé par trois nouvelles recrues cette année, alors décorées de leur fourragères. Mais aussi enrichi par deux nouveaux chefs d'agrès en secours à personnes, un chef d'agrès en feu de forêt, un conducteur poids lourd et un équipier en feu de forêt.

Des récipiendaires exclusivement féminins.

Par ailleurs, des galons d'adjudant, de sergent, et de première classe ont été attribués, ainsi que la médaille de 10 ans de service au sergent Marine Debranche, et celle de 30 ans de service au caporal Eddy Cisterne.

Réunis par la suite autour d'un banquet, les sapeurs pompiers et leurs familles ont profité d'une belle soirée très animée, en compagnie de tous leurs invités.



Les nouvelles recrues

"Tous au Jardin !!

Plus qu'un simple potager, le **jardin partagé** à Sornac est un lieu d'échanges, de convivialité, de solidarité, de créativité et de mixité sociale, ouvert à tous les habitants. Il est situé dans la grande rue, à côté du salon de coiffure.

Une réunion d'information publique a été organisée le **jeudi 21 février 2019 à 18h00** à la salle Millesources à Sornac.

Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour apporter leurs connaissances, leurs savoirs faire, leurs pratiques, etc.... et leur bonne humeur.

Des animations seront proposées tout au long de l'année et la première débutera le **mercredi 27 mars de 14h00 à 17h00**, nous espérons vous y voir nombreux, pour la préparation du jardin à la sortie de l'hiver. Nous serons accompagnés d'Amandine Dewaele (guide nature et maître composteure).

Cette action s'appuie sur un partenariat avec la municipalité de Sornac, L'AEP (Ressourcerie de Peyrelevade), Vagabunda, le PNR Millevaches, Haute Corrèze Communauté et surtout grâce à l'implication des bénévoles.

Pour toute information vous pouvez contacter Cécile Bayle au 05 55 95 18 29 ou par mail : cbayle@hautecorrezecommunaute.fr



Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a été lauréat d'un appel à projet du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Ceci permet d'enclencher la réalisation du **Plan Paysage de la Vallée de la Diège** et la création de l'**Observatoire Photographique Participatif du Paysage**.

Ce travail sera conduit en 2019, sur les communes de **Sornac, Saint-Germain-Lavolps, Saint-Sulpice-les-Bois, Saint-Setiers, Bellechassagne, Saint-Pardoux-le-Vieux et Chaveroche** avec une équipe de paysagistes du bureau d'étude **Cittanova** et un photographe professionnel **Claude Belime**.

Ces démarches se veulent participatives et s'adressent à tous les publics (temps d'échange sur les changements du paysage et les opportunités d'influer sur les facteurs d'évolution en cours en accord avec les enjeux du territoire et de ses habitants).

Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de documents ou de personnes ressources sur les évolutions du territoire, l'histoire du paysage, la photographie (photo anciennes ou cartes postales y compris des villages ou photographes amateurs...), représentants d'acteurs socio-economiques, d'habitants ... sur ces communes.

Florence Leplé -

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc : 7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Standard : 05 55 96 97 00 - ligne directe : 05 55 96 97 24

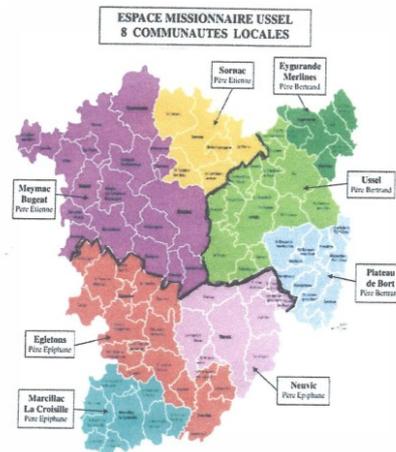
PAROISSE SAINT-ROCH de SORNAC



Le samedi 22 décembre dernier, nous avons fêté Noël avec les résidents des TAMARIS.

Le Père Etienne est venu célébrer la messe avec le groupe des Tamaris. Ce fut une célébration priante et les participants attentifs.

Je remercie particulièrement les personnes qui ont aidé de différentes façons pour l'aménagement de l'Eglise et à l'organisation de l'apéritif au presbytère. Merci à tous. A l'année prochaine si Dieu le veut... Micheline MICHAU



Carte de l'espace missionnaire :

Coordonnées des 3 prêtres attachés à notre Paroisse :

Père Bertrand d'ELLOY – Presbytère 19200 USSEL – 05 55 72 11 34 / 06.73.18.16.96

Père Etienne TWAGRUMUKIZA - »»»»»»»»»»»»»»»»» - 07 80 35 91 70

Père Epiphane DABIRE – »»»»»»»»»»»»»»»»» - 06 25 90 44 51

Catéchisme :

La responsable de la danse ayant pris notre créneau horaire du vendredi, nous avons été dans l'obligation de changer de jour. Désormais, le catéchisme a lieu chaque mercredi de 14h à 15h au presbytère.

Les parents nous amènent les enfants à 14h et les reprennent à 15h.

Il est encore possible de s'inscrire auprès de : Mme Luce MALLEPEYRE : 05.55.94.60.10 ou auprès de Mme Andrée MURAT : 05.55.94.60.14. Nous avons deux nouveaux inscrits : Géraud et Pierre.

Mathis se prépare à la Profession de Foi, le 9 juin à SORNAC (dimanche de Pentecôte).

Il est très heureux d'avoir participé à la 1^{ère} rencontre, le dimanche 16 décembre à Ussel.

D'autres rencontres sont prévues ainsi que la retraite de 2 jours (27 et 28 mai) à Saint-Exupéry.

Pendant les quatre semaines de l'Avent, les enfants du Caté ont bien préparé leur cœur à la venue de Jésus.

Au presbytère, ils ont installé une jolie crèche et un beau sapin ; ils ont décoré la salle avec des étoiles et des sapins qu'ils ont fabriqués eux-mêmes.



Les autres activités ont repris :

- Messes à l'E.H.P.A.D : le 1^{er} vendredi de chaque mois
- Rencontres Chrétiennes des TAMARIS : . 1 samedi par mois de 10h30 à 12h00
- M.C.R. (Mouvement Chrétien des Retraités) : . le 2^{ème} vendredi de chaque mois.
- E.A.P. (Equipe d'Animation Paroissiale) : le 3^{ème} vendredi de chaque mois.

Si vous êtes intéressés par une de ces activités, venez nous rejoindre !
Nous serons très heureux de vous accueillir.

Calendrier des Messes de MARS 2019 :

- Le Dimanche 03 Mars à 9h30 par le père Jean RIGAL
- Le mercredi (des cendres) 06 Mars à 17h00 par le Père Etienne TWAGRUMUKIZA
- Dimanche 10 Mars à 11h00 par le Père Etienne TWAGRUMUKIZA
- Dimanche 17 Mars à 9h30 par le père Jean RIGAL
- Dimanche 24 Mars à 11h00 par le père Jean RIGAL
- Dimanche 31 Mars à 11h00 par le Père Etienne TWAGRUMUKIZA

Le 16 janvier dernier les bénévoles du Téléthon se sont réunis au foyer rural autour du verre de l'amitié pour faire le bilan de l'édition 2018. Ont été comptabilisés :

- 116.07 € de dons,
- 2 859.40 € de recettes liées aux différentes activités/réalisations/restaurations proposées à l'occasion de la manifestation, du stand tenu au marché de Noël le 25 novembre et chez les commerçants les semaines précédentes.

soit un total reversé de 2 975.47 € contre 2 749.90 € en 2017 et 2 551.04 € en 2016. Les repas, cases de tombola notamment ont progressé. A noter également le succès non négligeable sur le bilan des ventes de réalisation des ateliers arts créatifs du Foyer rural, du périscolaire, articles de décoration de Noël du Foyer les Tamaris et des ouvrages confectionnés en tricot.

Mme Mazaleyrat, coordinatrice pour la Haute-Corrèze, a présenté les montants des dons enregistrés sur la commune de Sornac via l'appel au 3637 et par le biais d'Internet sur les précédentes éditions. 295 € ont ainsi été enregistrés en 2017 (*données 2018 non communiquées à ce jour*).

Le Foyer rural, association coordinatrice, remercie le Bar la Fontaine, cheville ouvrière du Téléthon à Sornac, les bénévoles qui se sont mobilisés pour cette manifestation, l'Union sportive sornacoise, les agents communaux pour leur appui technique, la municipalité pour la vente de ferrailles, les établissements de la Fondation Jacques Chirac, l'Ehpad, les commerçants et la population qui a confirmé cette année encore sa générosité.

Le défi vélo n'ayant été relevé que par une poignée d'audacieux, toutes les propositions de défi « fil-rouge » sur la journée seront les bienvenues.

Pour mémoire, les particuliers/entreprises peuvent en 2019 continuer à conserver leurs piles usagées pour les donner lors de la prochaine édition. *1 tonne de piles collectée = 250 € versés à l'AFM-Téléthon.*

Avec 180 tonnes de piles et batteries usagées collectées en faveur du Téléthon 2016 au niveau national, 45 000 € ont été reversés pour lutter contre les maladies génétiques rares.

Janvier 2019 : remplacement des compteurs Enedis dans votre commune

En concertation avec l'ensemble des parties prenantes : les pouvoirs publics (ministères), la CRE (Commission de Régulation de l'Energie), les associations de consommateurs, les fournisseurs d'électricité ..., Enedis déploie, en Corrèze depuis le 1er décembre 2015, le nouveau compteur Linky et ceci jusqu'en 2021.

Le déploiement sur votre commune a commencé depuis ce mois-ci :

COMMENT VA SE DEROULER LA POSE DU COMPTEUR LINKY ?

A J – 30 à 45 le client reçoit une lettre d'information d'Enedis.

L'entreprise PAINHAS « partenaire Linky » est mandatée par Enedis pour la pose du compteur.

Pour les compteurs accessibles : une lettre de prévenance est adressée au client, 45 jours avant.

Pour les compteurs inaccessibles : l'entreprise mandatée prend rendez-vous pour le remplacement du compteur.

Le jour du rendez-vous : un technicien remplace le compteur actuel par un Linky en 30 minutes environ ; le courant est coupé durant l'opération.

Le technicien réalise la mise en service. Ensuite, il remet la notice ou la dépose dans la boîte aux lettres du client si le compteur se trouve à l'extérieur du logement.

La vidéo Consomag disponible à l'adresse suivante répondra à toutes vos questions :

<https://www.inc-conso.fr/content/comment-se-passe-linstallation-du-nouveau-compteur-delectricite-avec-enedis>



Roger FRANCOGLIO est artiste-peintre.



Installé en Haute Corrèze avec sa compagne depuis 2009, il vit et travaille à Sornac, au hameau d'Eyragne pour être précis.

Grenoblois d'origine, il quitte le Massif montagneux de la chartreuse où il a vécu 30 ans, pour s'implanter en terres limousines.

C'est dans un vaste atelier, lumineux et confortable, qu'il élabore avec patience ses tableaux, profitant du calme et de la sérénité que la campagne environnante lui procure.

Notre artiste peintre dans son atelier.

Son travail de peintre paysagiste lui valurent succès et reconnaissance en Dauphiné, mais aussi lors d'expositions nationales et internationales, en Suisse et en Allemagne notamment.

Privilégiant des thèmes traitant la nature, bon nombre de travaux de commande vinrent ponctuer son parcours artistique et enrichir des collections particulières.

Le temps qu'il consacre à chaque œuvre, la précision, le souci du détail et sans nul doute l'amour du travail bien fait caractérisent son travail.

Un nouveau site internet en cours d'élaboration pourra prochainement dévoiler cette peinture figurative, où le réel et l'irréel se disputent le sens de la vérité, laissant le spectateur subjugué.

NB : Une visite d'atelier sera possible sur rendez-vous, par téléphone au 05 55 46 16 70.





Beau succès pour l'atelier «EQUILIBRE EN BLEU»

L'ASEPT du Limousin dans le cadre de la prévention de la santé des séniors a organisé un atelier de gym douce adaptée à la maison du département à Sornac. Les 20 séances proposées ont réuni une quinzaine de participants.



ATELIER NUMERIQUE INDIVIDUEL

Initiation aux nouvelles technologies :

- Créer une boîte mail, envoyer un courrier,
- Créer et utiliser un compte internet (Cesu, Améli, Impôt.gouv, Caisse de retraite, réseaux sociaux, ...)
- Initiation à Word,
- Utilisation basique de votre téléphone portable, votre tablette numérique, votre ordinateur portable, ...

Tous les mardis matin de 9h à 12h à l'instance

ou à domicile sur RDV

Inscription obligatoire

Coût : Adhésion annuelle à l'instance 8€ et 5 premières séances gratuites,
au-delà de 5 séances : 10 € pour l'année



Atelier Convivial

Vu le succès rencontré par l'accueil de jour itinérant à Sornac l'an passé et tenant compte que cet atelier qui était porté par l'ADAPEI est désormais fermé, l'instance et l'animatrice Sandrine Brindel ont souhaité pouvoir reproposer ces rencontres mensuelles.

Il ne s'agira plus d'un accueil de jour itinérant mais d'un moment convivial, autour du jeu, ouvert aux personnes âgées ou handicapées

Cet atelier mensuel se déroulera le 2^{ème} jeudi de chaque mois (hormis juillet et août) à la maison du département de 14h30 à 17h30.

Inscription souhaitée



LA TRUITE SORNACOISE



La pêche se met à l'heure d'internet.

Le projet couvait depuis de nombreuses années.

Malgré les multiples réticences argumentées par de nombreuses sociétés de pêche, suscitées en particulier par moult interrogations dues à sa mise en place sur le terrain, la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) a passé outre et a donc pris la décision de supprimer les permis de pêche « version carte traditionnelle » pour les remplacer par un permis pris uniquement sur internet et ce, dès le début de l'année à venir...

Ce changement va, à n'en pas douter, créer chez certains un questionnement voire même faire naître l'idée d'un non renouvellement de leur précieux sésame qui leur permettrait de s'adonner à leur loisir préféré.

Qu'à cela ne tienne, il n'y a pourtant pas lieu de s'inquiéter pour autant.

En effet, pour le pêcheur en lui-même, aucun changement en vue. Il continuera à se rendre chez son dépositaire afin d'aller y chercher son permis. Le paiement de ce dernier s'effectuera comme précédemment, soit par chèque, soit par numéraire.



Il est à noter que le permis de pêche de notre société ne sera disponible qu'à un seul endroit, à savoir le Bureau d'Information Touristique situé dans la Maison du Département, ce dernier étant pourvu du matériel nécessaire à son édition.

Nous profitons de l'instant pour remercier Nathalie et Hervé du bar la fontaine, ainsi que Nanou à Millevaches qui furent pendant de nombreuses années le relais de « la Truite Sornacoise » et qui, malheureusement, n'ont pu répondre favorablement à cette nouvelle formule.

Nous les comprenons aisément. Encore un grand merci à eux.

Soulignons néanmoins que Nathalie et Hervé continueront à délivrer les cartes de pêche pour l'étang des Chaux comme les années précédentes.

Enfin pour conclure cette page, précision importante et non des moindres, les personnes ayant un accès internet personnel pourront de chez eux, se procurer leur carte. Il leur suffira alors de se rendre sur le site « ma carte de pêche.fr » et de suivre les instructions.

Nous souhaitons avoir été le plus clair possible dans nos explications.

Au moindre doute, à la moindre question, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un responsable de la société de pêche.

Acceptons, bon an mal an, ce progrès qui ne doit, en aucun cas, nous éloigner de nos ruisseaux et nous empêcher de réaliser encore de belles prises ou même, tout simplement, à défaut, de continuer à vivre notre passion.

Au fait, j'allais oublier !! La saison 2019 débutera en 1^{ère} catégorie, le samedi 9 mars.

Alors tous à vos gaules et beaucoup de poissons à chacun et à chacune.



Maison du Département et de Services au Public de Sornac
Conseil départemental de la Corrèze – M DESPROGES François
1 rue de la république – 19290 Sornac

La Maison du Département et de Services au Public de Sornac vous propose :



Un espace Multimédia : 2 ordinateurs à disposition avec accès sécurisé traitement de texte et tableur - aide à la navigation et consultation de sites partenaires

Un accompagnement pour les télé déclarations, consultations, inscriptions ... :

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- Caisse Primaire d'Assurances Maladies (CPAM),
- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT),
- Pôle Emploi
- MSA
- Corrèze Boost Emploi (jeunes en recherche d'emplois de 17 à 30 ans)
- Impôts
- Aides habitat



Bureautique : Possibilité de photocopier/faxer/scanner des documents administratifs

Associations :

- **Salles de réunion** : prêt gratuit aux partenaires et associations
- **Appui aux associations** (dossier de subvention - mise à jour du portail des associations...)

Vous pourrez rencontrer :

- Assistante Sociale du Conseil Départemental
- Référent RSA du Conseil Départemental
- Instance de Coordination et de l'autonomie du canton de Sornac
- Office de Tourisme de Haute-Corrèze - Bureau de Sornac
- Centre d'Animation de Haute Corrèze Communauté
- Mission Locale
- ADIL
- Association Départementale d'Aide à Domicile Aux Personnes Âgées de la Corrèze
- Les Restos du Cœur Haute-Corrèze
- Pôle emploi



L'accueil de la Maison du Département et de Services au Public de Sornac est ouvert

- du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30
- Le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30



Bilan des actions 2018 de l'association Arts et culture

Arts & Culture avait choisi, de consacrer son exposition 2018 aux **Métiers d'autrefois**. Bon nombre de ces métiers ont disparus, d'autres se sont adaptés, d'autres se sont perpétués, mais tous témoignent d'un savoir-faire ancestral, ils nous disent la beauté du geste, la richesse de la création, la qualité de l'œuvre, les trésors que recèle la tradition et l'amour du travail bien fait.

L'exposition s'ouvrait sur la pièce principale d'une maison corrézienne et son cantou, là où vivaient plusieurs générations, des grands parents jusqu'aux petits enfants, autour du feu de bois, unique moyen de chauffage et lieu de vie de toute la famille.

Puis l'on redécouvrait l'univers de la laitière, du plat à lait à l'écrémeuse, de la baratte manuelle au modèle plus moderne sans oublier les magnifiques moules à beurre et les pots pour égoutter les fromages.

La visite se poursuivait par la découverte de l'univers des lavandières et des lingères de leur carrosse et de leur battoire quand elles allaient laver le linge à la rivière au premier modèle de machine à laver le linge et une superbe collection de fers à repasser.

Puis les visiteurs traversaient les univers de la couturière, du chaumier du sabotier puis la visite se terminait au café de la place du village. Pendant l'exposition des démonstrations faisaient revivre les gestes du scieur de long, le travail de la laine et du chanvre, la fabrication de paniers, la fabrication de râteaux, de cordes, l'affutage des couteaux sans oublier les gestes du meunier et du boulanger ou bien de la tuyauteuse de coiffe et de la dentellière etc..... [Cette exposition a réuni 926 personnes.](#)

Parallèlement, en 2018, Arts et culture a proposé 5 concerts



Le Mardi 17 Juillet 2018 en l'Eglise Saint Roch de Sornac : Concert de chants grégoriens par le chœur Jubilate

Le chœur Jubilate a été créé en 1997 à Toulon à partir de la chorale de la Cathédrale. Composé d'amateurs particulièrement passionnés et exigeants, ce groupe a proposé un programme conçu sur un thème du MAGNIFICAT composé de chants grégoriens, polyphonies anciennes, solos baroques avec un final sur le Salve Regina de PERGOLESE. [80 personnes ont assisté à ce concert.](#)

Le Mercredi 25 Juillet 2018 en l'Eglise Saint Roch de Sornac : Concert de Piano Classique

Sylvain Souret, a proposé un programme constitué des plus belles pages pianistiques et nous a invité à revisiter l'histoire du piano, ses différentes couleurs et techniques, en parcourant les œuvres de Mozart à Brahms. [Ce concert a réuni 60 personnes.](#)

Le Mercredi 1 er Août 2018 à 20h30 : Eglise Saint Sagittaire de Saint Setiers - Chants traditionnels et sacrés du Flamenco : Arnaud Dumond, Paco El Lobo et Elenita

Cette année Arnaud DUMOND avait invité Paco El Lobo et Elenita. Paco El Lobo est en France la voix flamenco de référence. Une voix en chemin, car la quête de la vérité du chant flamenco est un périple sans fin. Au programme du concert : Airs de la Renaissance, ALBENIZ, RODRIGO mais aussi SCHUBERT, BACH. [Ce concert a réuni 65 personnes.](#)



Le Vendredi 10 Août 2018 en l'Eglise Saint Roch de Sornac : Duo Buenos Aires



La virtuosité de Jeremy Vannereau, jeune bandonéoniste, n'a d'égale que celle du grand guitariste, Éric Franceries qui lui donne la réplique pour un superbe dialogue musical, ces deux musiciens de prestige nous ont proposé un voyage en Argentine au pays du tango. De Pujol à Piazzolla en passant par Cobian et Laurenz.

[Ce concert a réuni 71 personnes.](#)

Le 9 Décembre 2018 en l'Eglise Saint Roch
Concert de Noël aux chandelles :
la chorale Diapason
(A l'invitation de la municipalité)



Le concert du 9 Décembre a permis d'offrir au public un éventail de morceaux de styles variés : les chants traditionnels de Noël étaient à l'honneur, mais également des œuvres de Bizet, Vivaldi, Bepi di Marti, Verdi, Mozart et enfin des morceaux de compositeurs plus contemporains, Brel, Aznavour, Ferrat...

[Ce concert a réuni 71 personnes](#)

Les 5 concerts organisés par Arts et Culture en 2018 ont permis à 347 personnes de découvrir ou redécouvrir les différents répertoires proposés.

Le 3 Novembre 2018 à la Salle Polyvalente

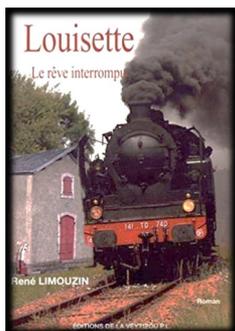
Dans le cadre de ses soirées Au Théâtre ce soir, Arts et Culture, a eu le plaisir de présenter la troupe « BAT DE L'AILE »

Cette troupe de théâtre créée en 2006, regroupe des jeunes qui ont tous en commun une passion pour le théâtre, la musique, le chant et n'oublie pas de promouvoir la langue occitane en utilisant sans modération le limousin dans leurs textes. [Ce spectacle a réuni 47 personnes.](#)

Le 25 novembre 2018 : Marché de Noël

L'Association ARTS et Culture, SORNAC a souhaité en 2018 renouer avec la tradition d'un Noël authentique et a proposé aux habitants du village, un marché de Noël. Une vingtaine d'exposants rassemblés dans la salle Polyvalente de Sornac proposaient une offre composée de produits d'artisanat, de décorations typiques de Noël pendant que les plus gourmands se régalaient de spécialités gastronomiques.

Au cours de l'après-midi : Dédicaces de l'auteur René LIMOUZIN pour son dernier livre « Louisette » ou Le rêve interrompu, à 16 heures, passage du Père NOËL qui arrivait directement du Pôle Nord et tirage de la bourriche de NOËL.



Pour les enfants, une BOÎTE aux LETTRES géante attendait le courrier adressé au Père NOËL... Tout ceci dans un décor de fêtes !...

[Cette manifestation a réuni environ 400 personnes.](#)

Ainsi Arts et Culture, Sornac a réuni 1720 personnes au cours des différentes manifestations organisées durant l'année 2018.

Programme 2019

1. L'exposition du 28 juillet au 11 août 2019 sur le thème « Le costume de scène »

2. Les projets de concerts 2019

Le 20 Juillet 2019 à 20h30 - Un chœur d'hommes interprétera des chants occitans et basques

Le 26 Juillet 2019 à 20h30 - le trio Alborada - Trio de guitares

Le 3 Août 2019 à 20h30 - Gospel

Le 10 Août 2019 à 20h30 - Jazz Manouche

3. Les Animations

L'atelier d'initiation à la généalogie en collaboration avec Généalogie en Corrèze aura lieu prochainement, date à préciser.

Ecole Lucie et Albert Panet



Cette année, pour Noël, on a fait des biscuits tous ensemble. On en a fait pour nous et pour les résidents de l'EHPAD. On a travaillé toute une journée pour qu'il y en ait assez !



On a chanté des chansons de Noël aux papis et aux mamies à la maison de retraite. On a partagé nos biscuits pour le goûter. On leur a offert des cartes et des petits cadeaux.

Bonne année 2019 de la part de l'Ecole de Sornac

PAGES DE COUVERTURE : **ATELIERS DE L'ESAT, ARTISANS, PRODUCTEURS, MARCHÉ :**

> E.S.A.T. "Ateliers la Source"

74 adultes travailleurs handicapés orientés temporairement ou durablement en milieu de travail protégé dont 45 au Centre d'Habitat et 29 en milieu ouvert (Ussel, Sornac...).

> MISSIONS :

Accompagner, proposer un projet professionnel adapté aux compétences et aux souhaits de chaque ouvrier. Évaluation professionnelle régulière des ouvriers afin de leur soumettre de nouveaux objectifs avec des formations adaptées aux besoins.

> COMPETENCES DISTINCTIVES :

Des ateliers encadrés par des moniteurs sont proposés :

Ferme : élevage bovins, prestations agricoles diverses et variées,

Mécanique : réparation du matériel et des véhicules de l'établissement,

Prestations de service au Centre d'Habitat et au Foyer « Les Tamaris » : cuisine, ménage, lingerie, entretien,

Repas' Net : repassage et couture à Ussel,

Espaces verts : tailles diverses, tontes, création de massifs,

Maçonnerie : clôture, dallage, démolition,

Bois de chauffage : façonnage, livraison et mise en place, et confection de sacs de bois d'allumage



Tél : 05 55 94 61 20 ou 05 55 94 43 66
esat.sornac@fondationjacqueschirac.fr



> ATELIER NICHILLY : M. & Mme FIVAT

Création de mangeoires et nidoirs d'une haute qualité pour nos amis sauvages, les oiseaux.

En bois de douglas / mélèze et pin maritime du plateau de Millevaches.

Toutes les créations sont sciées et poncées, montées et lasurées à la main.

Utilisation uniquement de vis anticorrosion et de fortes fixations

galvanisées. Ces œuvres sont couvertes avec 2 à 3 couches de lasure acrylique d'une haute qualité.

Elles sont résistantes contre les intempéries, les UV et le gel.



Tél : 07 84 21 24 43

www.nichillyshop.com

nichillyshop@orange.fr

> TAXI : Mr VALETTE

8 Grande Rue

Tél : 06 87 62 59 58 ou 05 55 94 60 38



> LES TOURTOUS : Mr CAUNET - Tous les dimanches matins sur le parking de la superette

> PRODUCTION DE FLEURS & CRÉATIONS FLORALES : Mme MOEUF

2 Pras-Bas - Tél : 05 55 95 61 02 — moeuf-patricia-fleurs.business.site

Création de compositions florales fraîches ou sèches à partir de sa propre production de fleurs.

Visite possible du séchoir et de la production sur rendez-vous. Décoration de salles et bouquets pour mariage sur demande.



> ELECTRICITÉ – PLOMBERIE : M. CISTERNE

4 Chemin de Reyssac

Tél : 05 55 94 67 48



> RESEAUX ET TRAVAUX PUBLICS : ENTREPRISE ROUX sarl

> TRAVAUX : Terrassement / Assainissement individuel / Assainissement collectif / Démolition / Réseaux divers (électricité, téléphone, fibre optique) / Aménagements extérieurs / Traitement des eaux / Recyclage, criblage, concassage / Fourniture de tous matériaux de carrière / Fourniture et mise en place d'enrobés / Curage de fossés / Hydro-curage de canalisations



> RECYCLAGE : Matériaux, gravats issus de démolitions, de chantiers / Valorisation des matériaux

> LOCATION AUX PROFESSIONNELS : Matériel de compactage / Groupe électrogène de 100 KVA / Pelle à chenilles avec chauffeur / Pelle à pneus avec chauffeur / Camion avec chauffeur / Chargeur à pneus avec chauffeur / Crible et concasseur

Zone Artisanale Champ de la Croix
Tél : 06 77 70 97 54 ou 05 55 94 35 86
stephane-roux19@orange.fr



> TRAVAUX FORESTIERS : ENTREPRISE LEMOR sarl

L'Entreprise a été créée en 1989 à SORNAC, cette année elle fêtera ses 30 ans d'activités et reste très attachée et ancrée à notre village. L'Entreprise a débuté par des travaux de bûcheronnage et d'élagage avec deux salariés et s'est rapidement développée en élargissant son activité vers la sylviculture et le broyage.

La sylviculture consiste, après exploitation (soit la coupe d'une parcelle), à la préparation du sol mécaniquement (par broyage, même avec présence de souches, ou par pelle mécanique). Vient ensuite le reboisement, où toutes les essences adaptées au territoire sont mises en place par les techniciens et les entretiens manuels et mécanisés, puis quelques années après, le dépressage et l'élagage.

Le broyage s'adresse également aux agriculteurs et aux particuliers pour la remise en état de terrains abandonnés, même avec une forte présence de souches et de végétation. C'est d'ailleurs très efficace car le matériel utilisé est à la pointe dans ce domaine.

L'Entreprise travaille de manière à ce que les résidus du broyage se mélangent au sol sans le déstabiliser. Sa seconde grande activité concerne l'élagage, les abattages dangereux et le démontage autour des maisons et bâtiments, avec ou sans évacuation, et rognage des souches.

L'Entreprise, aujourd'hui, fait globalement travailler jusqu'à 12 personnes dans l'année comprenant des salariés, des sous-traitants et des apprentis. En effet, celle-ci met un point d'honneur depuis ses débuts à former des jeunes pour assurer l'avenir des apprentis et la pérennité de ce métier. Très attachée à son territoire, l'entreprise LEMOR est toujours disponible dans le conseil et l'accompagnement pour l'ensemble de vos besoins.



Zone Artisanale Champ de la Croix
Tél : 05 55 46 21 30 ou 06 61 66 62 09
<http://www.travaux-forestiers-correze.com>
olivier@lemor.fr ou secretariat.sarllemor@gmail.com



> EXPLOITATION FORESTIÈRE :

M. METADIER
Malpouge
Tél : 05 55 94 66 13

> **GARAGISTE : REPAUTO SERVICE – M. CADET**

Ouvert depuis le 02/01 :

du lundi au samedi matin, 9h00-12h00 / 14h00-18h30



> **RÉPARATION AUTOMOBILE TOUTES MARQUES**

Mécanique générale
Pneumatiques
Géométrie, Parallélisme
Réglages Phares
etc...

> **ENTRETIEN ET RÉPARATION MATÉRIELS ESPACES VERTS**

Zone Artisanale Champ de la Croix
Tél : 06 71 01 29 90 ou 05 55 46 18 69
cadet.ludovic@club-internet.fr



> **COMMERCE TOUS ANIMAUX : MALLEPEYRE eurl**

Reyssac -Tél : 05 55 94 60 10

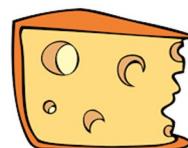


> **MARCHÉ :**

Tous les mercredis matins place de l'église

> **LA PLANTADIÈRE : FROMAGER – CHARCUTIER**

M. BESSON
Tél : 06 82 02 55 21



> **MARAÎCHER : LÉGUMES – FRUITS**

M. INCE
Tél : 07 69 92 72 84



> **MIEL DU PLATEAU DE MILLEVACHES : APICULTEUR – RÉCOLTANT**

Production 100% naturelle

M. SANDELLI
Tél : 06 63 17 35 54



> **CHÈVRERIE DE SERVIÈRES : FROMAGES DE CHÈVRE**

Production locale
Élevage au naturel, en pleine nature
Tomme et différentes sortes de lactiques : crottins, buches au poivre, pyramides cendrées, boutons de culotte, etc...
Frais et affinés

M. GUHUR
Tél : 06 47 43 95 76



EXPOSITION DE LA GRANDE GUERRE ...



Directeur de Publication : Jean-François LOGE
Comité de Rédaction : Martine CHASSAING,
 Danièle DECOSTERD
Pages de Couverture : Eddy HERBAUT

30

Date de Publication : Février 2019
Impression : Mairie de SORNAC